



Marché Public

Le Code de la Commande publique impose dans le cadre des marchés publics des échanges informatisés entre administrations et candidats à l'attribution des marchés publics. La Mairie de Montmirail s'inscrit dans cette démarche avec l'ouverture de cette page à l'attention des fournisseurs, offrant un accès facile aux consultations de la Mairie de Montmirail.